

RAPPORT D'ACTIVITÉ **2021**

LE PARTENAIRE DE VOTRE EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE





صَاحِبُ الْجَلَالِ الْمَلِكُ مُحَمَّدُ السَّادُسُ نَصْرُهُ اللَّهُ

« Fort de cette conviction inébranlable, le Maroc appuie son engagement multidimensionnel en faveur des questions du climat, en rehaussant ambitieusement le seuil de sa contribution déterminée au niveau national, soit l'équivalent d'une réduction des émissions de gaz à effet de serre de 45,5% d'ici 2030.

Ce dessein s'inscrit dans le cadre d'une stratégie intégrée de développement bas carbone à l'horizon 2050, visant le passage à une économie verte qui soit en accord avec les objectifs de durabilité, de renforcement de la résilience, d'adaptation et de protection de l'environnement, sur lesquels repose le nouveau Modèle de développement du Royaume.

Avec une égale détermination, le Maroc se joint aux pays africains frères dans une adhésion plus affirmée aux efforts de lutte contre les effets dévastateurs du changement climatique, tant par les initiatives qu'il a lancées en matière d'adaptation de l'agriculture, de sécurité, de stabilité et d'accès à l'énergie durable, que par le truchement des trois Commissions africaines du climat, issues du «Sommet africain de l'Action», tenu en novembre 2016, à Marrakech. »

*Extrait du discours de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, adressé à la 26^{ème} Conférence des Parties à la convention cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques
Novembre 2021*

SOMMAIRE

CHAPITRE I : GOUVERNANCE	10
CHAPITRE II : OPÉRATIONNALISATION DE LA SUPER ESCO	13
CHAPITRE III : ACCORDS ET PARTENARIATS	18
CHAPITRE IV : FINANCEMENT ET COOPÉRATION	20
CHAPITRE V : ACCOMPAGNEMENT ET EXÉCUTION DE PROJETS D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE	21
CHAPITRE VI : FAITS MARQUANTS	23



Mot de la Présidente du conseil d'administration

MADAME LEILA BENALI

Ministre de la Transition Energétique et du Développement Durable

Le Royaume du Maroc est confronté à de véritables défis énergétiques à un moment charnière au niveau mondial. Nombreux sont les pays qui cherchent à mettre en place une stratégie énergétique durable alors que les technologies avancent à des vitesses effrénées annonçant chaque jour de nouvelles solutions révolutionnaires.

Notre pays fait des choix qui se veulent les plus rationnels possibles tenant compte de cet environnement mondial très dynamique, comme de ses réalités économiques et sociales. Un des choix qui ne fait pas débat est celui de développer la sobriété énergétique, de prendre les mesures nécessaires conduisant à une consommation énergétique nationale correspondant au juste besoin. C'est l'objet de la Stratégie Nationale de l'Efficacité Energétique.

Plusieurs actions ont à ce jour été menées avec des succès variables. Elles ont toutes comme objectif commun la rationalisation de la consommation énergétique.

C'est dans ce cadre que le Royaume s'est doté d'une nouvelle structure publique spécialisée dont la mission est l'exécution des projets d'Efficacité Energétique pour l'Etat : la Société d'Ingénierie Energétique (SIE).

Une des priorités de la SIE, dite aussi Super ESCO, est la mise en œuvre de l'Efficacité Energétique au sein des établissements publics, illustrant ainsi l'exemplarité de l'Etat comme l'a souhaité Sa Majesté le Roi Mohammed VI.

La SIE est amenée à développer de nouveaux modèles économiques comme de nouveaux modèles d'interventions au niveau de ses projets. L'objectif recherché est de structurer et développer l'écosystème national du secteur Efficacité Energétique, en particulier soutenir l'Entreprise privée qui doit jouer un rôle moteur en s'appuyant sur des financements privés. Son action concerne l'ensemble du territoire, aussi bien les collectivités, les régions et le milieu rural.

C'est la somme de toutes les actions exécutées par tous les acteurs qui fera qu'une économie de la consommation d'énergie du pays de l'ordre de 20% sera atteinte d'ici 2030.

Le nouveau modèle de la Super ESCO du Maroc a visiblement suscité de l'intérêt auprès de plusieurs pays, notamment lors de la COP26 à Glasgow. La SIE pourra participer à la dynamique de coopération internationale pour bénéficier du retour sur expérience d'autres pays, notamment en Afrique.



Mot du Directeur Général

MONSIEUR AHMED BAROUDI

Directeur Général de la Société d'Ingénierie
Énergétique

La première année d'activité de la Société d'Ingénierie Energétique sous sa nouvelle identité de Super ESCO du Maroc fut riche en réalisations malgré la situation imposée par la pandémie covid19, situation qui freine drastiquement l'économie du pays comme son développement.

Je tiens tout d'abord à rendre hommage à l'équipe de la SIE qui a su rester mobilisée et très réactive dans des conditions pas toujours simples, imposées par la situation d'urgence sanitaire où le travail à distance fut respecté avec des résultats concluants et très prometteurs pour l'avenir de la société.

L'action engagée par la société confirme chaque jour le choix de faire confiance à l'initiative du secteur privé, le véritable moteur de l'économie nationale. La Super ESCO assume pleinement son rôle d'entité publique contribuant à structurer l'écosystème Efficacité Energétique (EE) du pays, à être tiers de confiance et à engager les projets et programmes en s'appuyant sur l'Entreprise.

Un gros travail a été réalisé au niveau des processus et méthodologies ce qui permet aujourd'hui à la société d'être capable de tenir d'importantes cadences d'exécutions de projets, à l'image du programme des mosquées vertes où près de 3000 mosquées ont été mises à niveau énergétiquement en 2021. Ce travail a notamment permis de plus rapidement diversifier les projets d'EE au-delà des bâtiments publics.

L'expérience de cette première année a aussi et surtout mis en lumière la nécessité d'accélérer l'activité financière de la Super ESCO, indispensable pour tenir l'objectif d'autonomie financière fixé par sa gouvernance. C'est ainsi que plusieurs actions sont engagées ; elles devraient se concrétiser en 2022, tant en termes de solutions de financements que de nouveaux modèles économiques apportant de meilleures sécurités aux transactions financières dans le but de faciliter les financements des projets.

La SIE a été présente lors de la COP26 à Glasgow où plusieurs initiatives ont été engagées, notamment au niveau de la coopération internationale. En effet, le modèle de la Super ESCO du Maroc intéressant plusieurs pays africains, avec le concours de la Banque Africaine de Développement la SIE a annoncé la création d'un Club de Super ESCO africaines, plateforme d'échange et de partage d'expériences au niveau continental.

La Super ESCO du Maroc a pris la mesure de sa mission. Avec la finalisation des toutes les actions associées aux prérequis d'opérationnalisation de la SIE, la société est désormais sur la dynamique positive qui consolidera un outil actif et performant pour l'Etat.

TÉMOIGNAGES

La SIE, une équipe pluridisciplinaire et dynamique



KENZA OUABOU

Responsable Efficacité Energétique-Bâtiment

La crise engendrée par la pandémie du Covid-19 a eu de multiples impacts à l'échelle mondiale et nationale. Malgré ce contexte difficile, nous avons pu atteindre nos objectifs avec les moyens disponibles, notamment grâce à la mobilisation de l'équipe que je félicite vivement. En effet, elle a démontré son engagement profond, a joué un rôle moteur dans la concrétisation de projets importants et a su répondre à de multiples exigences avec succès. Le développement et la mise en œuvre des projets ont également été possibles grâce au rapport de confiance qui nous lie à nos partenaires et à la proximité des relations que nous entretenons.



MOUNA OUMANSOUR

Assistante du Directeur Général

Nous entamons une nouvelle année porteuse d'espoir et d'ambitions pour vaincre les conséquences de cette crise sanitaire et cette épreuve doit être l'occasion de puiser le meilleur de nous.

L'équipe SIE s'est mobilisée pour poursuivre sa mission et honorer ses contrats envers ses partenaires afin de concrétiser les projets engagés.

Grace à tous ses efforts, la SIE poursuivra son ascension pour atteindre ses objectifs et contourner les obstacles.

Je souhaite que cette nouvelle année apporte l'espoir d'un avenir meilleur.



NOUREDDINE HANNY

Responsable Ingénierie Financière

Voilà plus de cinq ans que je travaille pour la SIE, une période chargée d'épreuves, toutes réussies. Parmi les nombreux projets auxquels j'ai été associé, la participation au repositionnement stratégique et la refonte organisationnelle de la SIE sont ceux qui m'ont le plus marqué et le plus appris.

C'était une véritable opportunité qui m'a permis de vivre de beaux défis. Je me réjouis d'avoir contribué à l'émergence de la première Super Esco d'Afrique du Nord. Un acteur national de référence qui aura beaucoup à faire dans le domaine de l'efficacité énergétique. Ce fut un réel privilège de collaborer au sein d'une équipe jeune et qui porte haut l'intérêt de notre pays, notamment en soutenant les orientations stratégiques en matière de performance énergétique, comme en témoignent l'ensemble des acteurs et partenaires du secteur de l'énergie au Maroc.



IMANE MOUBACHIR

Responsable Relations Institutionnelles

Depuis que j'ai intégré la SIE en 2014, grâce à l'encadrement de la direction générale et au dynamisme de l'équipe j'ai eu l'occasion de contribuer à relever de nombreux challenges, vraiment passionnants. Aujourd'hui avec la transformation de la société en Super ESCO, nous sommes en train de participer davantage à l'émergence de la transition énergétique de notre pays.

I. GOUVERNANCE

A. SYNTHÈSE DES REUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration de la Société d'Ingénierie Energétique (SIE) a tenu deux réunions au coursant de l'année 2021 :

1. Réunion du 24 février

La réunion du Conseil d'Administration de février s'est tenue sur convocation de son Président, en visioconférence, afin de délibérer de l'ordre du jour suivant :

- L'opérationnalisation du nouveau repositionnement de la SIE ;
- Les impacts causés par la pandémie de la Covid-19 et les actions d'atténuation envisagées ;
- La finalisation de l'opération de réduction du capital de la SIE ;
- L'état d'avancement des activités et des projets de la SIE ;
- L'élaboration de la stratégie de diversification relative aux financements des activités de la SIE ;
- La présentation des travaux et des recommandations du Comité d'audit ; et
- La présentation du projet du budget de la SIE au titre de l'exercice 2021.

Synthèse des principales décisions

- Approuver à l'unanimité le budget 2021, pour un montant global de 17.3 MDH dont 16.2 MDH pour le budget d'exploitation et 1 MDH pour l'investissement ;
- Prendre acte de la réduction du capital social de la Société d'Ingénierie Energétique de 875 MDH pour le réduire ainsi de 1 milliard de Dh à 125 MDH ;
- Approuver à l'unanimité la charte du Comité d'audit et de risques ;
- Prendre acte à l'unanimité, du nouveau Business Plan de la Super ESCO actualisé à la suite de l'impact de la pandémie due à la Covid-19.

2. Réunion du 14 juin

La seconde réunion du Conseil d'Administration de la SIE s'est tenue, en visioconférence, pour traiter l'ordre du jour suivant :

- L'arrêté des comptes de l'exercice 2020 ;
- La présentation des travaux et des recommandations du Comité d'audit ;
- L'approbation des anciens PVs des Conseils d'Administration et des assemblées générales non signés ;
- La convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire et les projets de résolutions à soumettre.

Synthèse des principales décisions

- Arrêter les comptes de l'exercice clos au 31 décembre et adopte le projet de rapport de gestion au titre de l'exercice 2020 en vue de sa présentation à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle ;
- Mandaté son Président pour la signature des PVs non encore signés ;
- Arrêter les termes du projet des résolutions à soumettre à l'Assemblée Générale Ordinaire.





B. SYNTHÈSE DES TRAVAUX DU COMITÉ DE STRATEGIE ET DE FINANCEMENTS (CSF)

Le Comité de Stratégie et de Financements s'est réuni deux fois en 2021, la première réunion s'est tenue le 22 juin et la seconde le 5 juillet.

Principaux points de discussion lors des deux réunions

- La validation de la nouvelle version de la charte du CSF à la suite du nouveau repositionnement de la SIE ;
- La proposition du plan d'actions du CSF ;
- L'opérationnalisation de la Super ESCO ;
- Le suivi des projets de la SIE.



Principales recommandations

- La soumission à l'approbation du Conseil d'Administration de la nouvelle version de la charte validée par le CSF ;
- L'activation de la mise en œuvre de l'ensemble des prérequis indispensables (non encore réalisés) pour l'opérationnalisation de la Super ESCO notamment :
 - Le décret de création de la SIE ;
- La circulaire du Chef du Gouvernement ;
- Les adaptations à introduire au niveau du décret des marchés publics ;
- Le décret d'application des dispositions de l'article 4 de la loi 47-09 sur l'efficacité énergétique.
- La préparation du plan d'actions du Conseil de Stratégie et de Financements en vue de présenter les recommandations au Conseil d'Administration.

C. SYNTHÈSE DES TRAVAUX DU COMITÉ D'AUDIT ET DE RISQUES

Le Comité d'audit et de Risques de la SIE a tenu trois réunions en 2021 comme suit :

1. Réunion du 7 janvier

Les principaux travaux de cette réunion ont porté sur

- La mise à jour de la charte du Comité d'audit à la suite du nouveau repositionnement ;
- Le planning d'élaboration des procédures relatives aux projets de la Super ESCO ;
- Le suivi des recommandations du Comité d'audit et du commissaire aux comptes ;
- L'analyse des délais de paiement des fournisseurs de la SIE ;
- L'aperçu de l'impact de la pandémie de la Covid 19 sur le secteur de l'efficacité énergétique et sur la Super ESCO.



Les principales recommandations

- La finalisation de la mise à jour de la charte en vue d'une présentation au prochain Conseil d'Administration ;
- La prise en compte des observations émises par les membres pour la prochaine mise à jour des procédures ;

- L'élaboration de la vision de digitalisation des process de la SIE ;
- L'identification et la présentation des risques majeurs dont il faut tenir compte ;
- Le plan d'action pour relancer la Super ESCO.

2. Réunion du 4 mai

Les principaux travaux de cette réunion ont porté sur :

- L'arrêté des comptes 2020 ;
- Le suivi des recommandations du Comité d'audit et du commissaire aux comptes ;
- Le suivi des recommandations du Conseil d'Administration.

Les principales recommandations

- La recommandation au Conseil d'Administration d'arrêter les comptes de 2020 ;
- L'accélération de la mission d'accompagnement du processus d'accréditation auprès du fonds vert pour le climat ;

- La relance du Chef du Gouvernement pour activer la circulaire et assurer le suivi du circuit de son approbation.

3. Réunion du 2 novembre

Les principaux travaux de cette réunion ont porté sur

- La situation comptable au 30 juin 2021 ;
- Les risques majeurs de la SIE à suivre ;
- Le suivi des recommandations des organes de gouvernance et du CAC.





II. OPÉRATIONNALISATION DE LA SUPER ESCO

Les nouvelles orientations de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu l'assiste, relatives à la stratégie énergétique nationale ont été prises en compte par le Conseil d'Administration de la SIE qui a acté en juillet 2020 les nouveaux impératifs du secteur. Ainsi, les métiers la SIE ont été centrés autour du service énergétique. D'outil financier de l'Etat, elle est devenue ainsi la Société d'Ingénierie Energétique (SIE), une Super ESCO dédiée à l'exécution de projets d'efficacité énergétique.

Par ailleurs, en vue d'assurer une meilleure transition organisationnelle, de garantir l'opérationnalisation de la Super ESCO, et d'être conforme aux décisions du Conseil d'Administration du 14 Juillet 2020, le Groupe de Travail en charge du repositionnement de la SIE a identifié les prérequis prioritaires nécessaires à la transformation de la société en Super ESCO.

A. ETABLISSEMENT DES PREREQUIS NECESSAIRES POUR OPÉRATIONNALISER LA SOCIETE D'INGENIERIE ÉNERGÉTIQUE (SUPER ESCO)

Depuis la tenue du CA actant le repositionnement de la SIE, plusieurs prérequis ont été réalisés, et d'autres sont en cours de finalisation. Ainsi, en 2021 les principaux prérequis qui ont connu un état d'avancement significatif sont les suivants :

Nouvelle dénomination

La dénomination sociale de la SIE a été modifiée en 2020 et actée lors de l'approbation des Statuts de la société. Toutefois, le 17 octobre 2021, sous la présidence de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu l'assiste, le conseil des ministres a officiellement adopté le changement de la dénomination de la Société d'Investissements Énergétiques qui s'appelle désormais la Société d'Ingénierie Énergétique.

Modification du décret de création

Le repositionnement de la SIE en Super ESCO nécessite l'amendement de son décret de création initial par un décret modificatif adapté à ses nouvelles missions et prérogatives. Ces modifications concernent la dénomination sociale, le capital social et l'objet et les missions de la société. A cet effet, le décret n°2.21.148 promulgué le 8 septembre 2021 relatif à l'amendement du décret de création de la Société d'Investissements Énergétiques a été publié au bulletin officiel n°7025 du 27 septembre 2021.

Optimisation du Business Plan

Le Business Plan (BP) de la SIE a fait l'objet de diverses mises à jour, notamment lors du Conseil d'Administration de février 2021 où il a été tenu compte de l'impact de la crise liée au

Covid-19 sur l'opérationnalisation de la Super ESCO, et approuvé.

Circulaire du Chef du Gouvernement

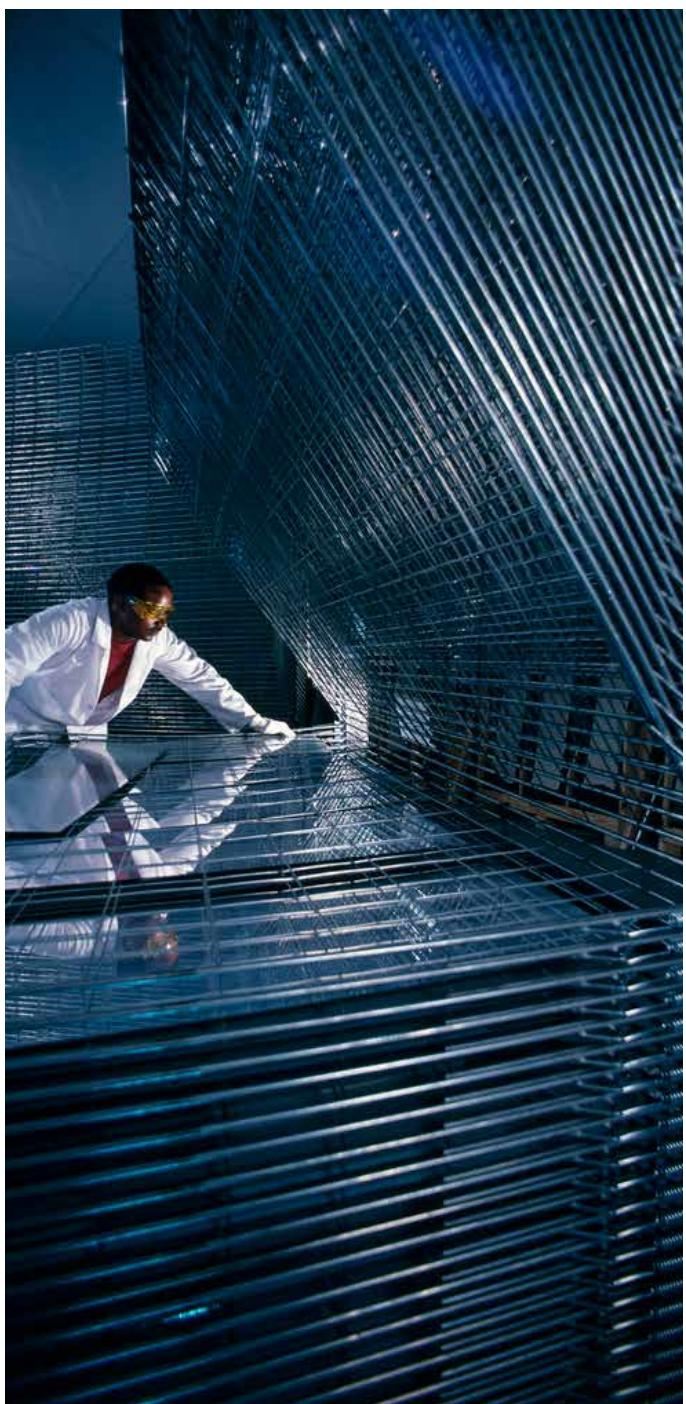
La circulaire du Chef du Gouvernement a pour objectif de canaliser la commande publique dans le domaine du service énergétique vers la SIE, le projet de circulaire du Chef du Gouvernement vise :

- L'annonce de la création de la Super ESCO et la présentation de ses missions, notamment son rôle d'accompagnatrice du secteur public dans le domaine du service énergétique ;
- La prescription des amendements nécessaires au niveau du décret des marchés publics et des règlements spécifiques des Etablissements et Entreprises Publics (EEP) en vue de canaliser la commande du service énergétique vers la Super ESCO ;
- L'invitation des départements concernés des Collectivités Territoriales et des EEP à confier leurs projets d'efficacité énergétique à la Super ESCO.

Le projet de circulaire a été transmis au Chef du Gouvernement par le Ministère de la Transition Énergétique et du Développement Durable au courant de l'année 2021 .

Amendements à apporter au niveau du décret des marchés publics

Le recours des administrations aux contrats de droit commun est le procédé le plus adapté au caractère spécifique des contrats de performance énergétique dans la mesure où il permet d'éviter les contraintes procédurales des marchés publics classiques. Celles-ci ne prévoient pas de dispositifs permettant de regrouper dans un même contrat « global » toute la chaîne de valeurs : conception, réalisation, exploitation et maintenance. Ces contrats comportent des clauses de garantie de performance dont la gestion est particulière. Ces contrats exigent le plus souvent une durée de réalisation supérieure à 5 ans ainsi que des modalités de paiement qui sont différées ou étagées dans le temps en fonction de la durée d'amortissement de l'investissement.



À cet effet, il est important d'inscrire les prestations de la Super ESCO destinées exclusivement aux administrations publiques, Etablissements et Entreprises Publics (EEP) et Collectivités Territoriales dans les listes des prestations pouvant faire l'objet de contrats ou de conventions de droit commun.

Les amendements du décret des marchés publics ont été élaborés et le processus est toujours en cours.

Publication du Décret de l'article 4 de la loi sur l'efficacité énergétique 47-09

Ce décret a pour objet d'établir que les administrations et les établissements publics ainsi que les collectivités territoriales sont tenus de rationaliser leur consommation d'énergies. Un projet de décret a été élaboré par le Ministère de la Transition Énergétique et du Développement Durable, il stipule :

- L'obligation d'intégrer des mesures d'efficacité énergétique au niveau des administrations publiques et des collectivités territoriales ;
- Le respect des normes d'efficacité énergétique prévues par la loi sur l'efficacité énergétique au niveau des marchés publics lancés par les établissements publics et les collectivités territoriales.

Ce projet de décret est déposé par le Ministère de la Transition Énergétique et du Développement Durable auprès du Secrétariat Général du Gouvernement (SGG).

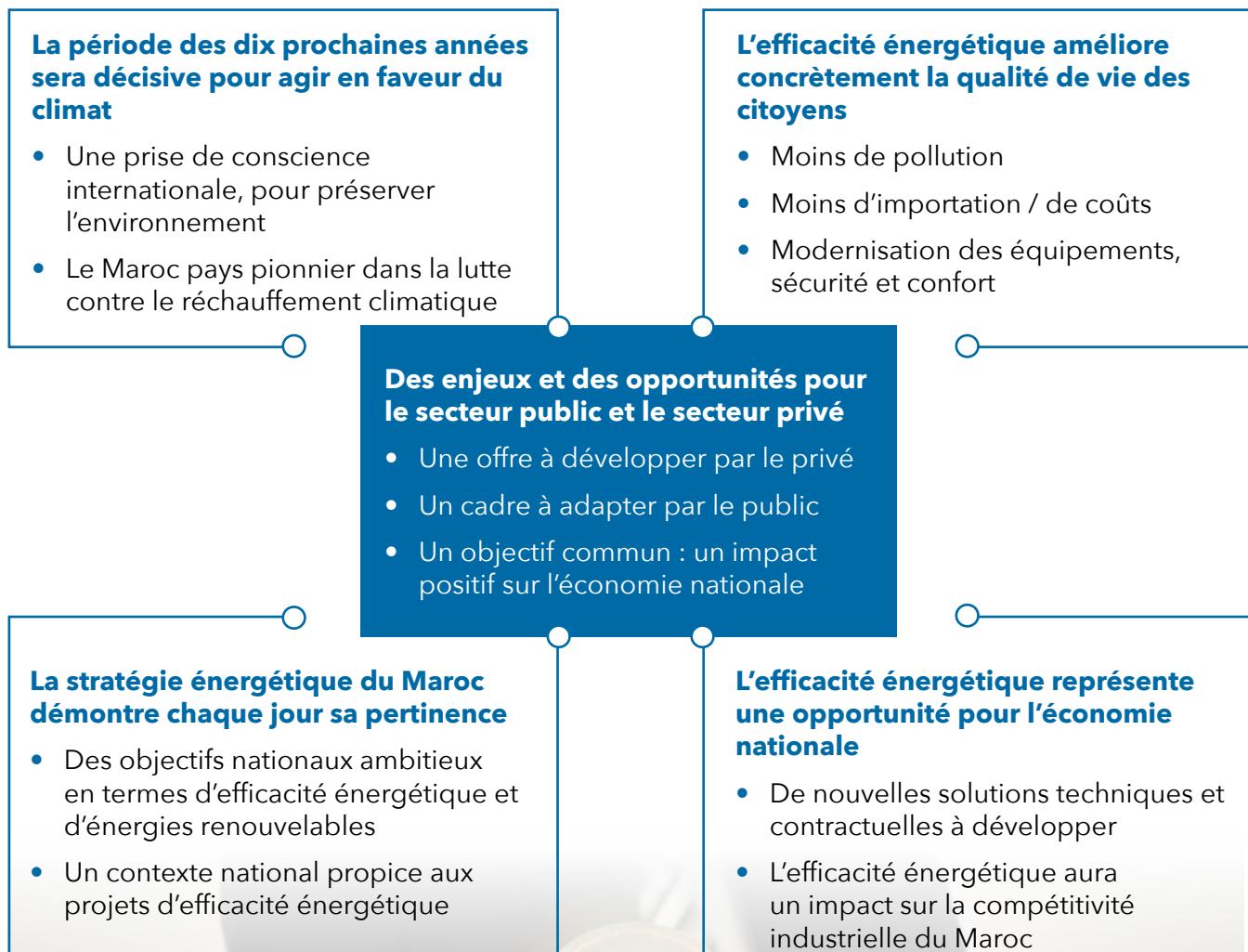


B. MISE EN PLACE DE LA STRATEGIE D'ENTREPRISE

En 2021, la SIE a élaboré en collaboration avec un cabinet de conseil, sa stratégie d'entreprise qui détaille (i) sa vision, (ii) ses valeurs et (iii) ses activités.

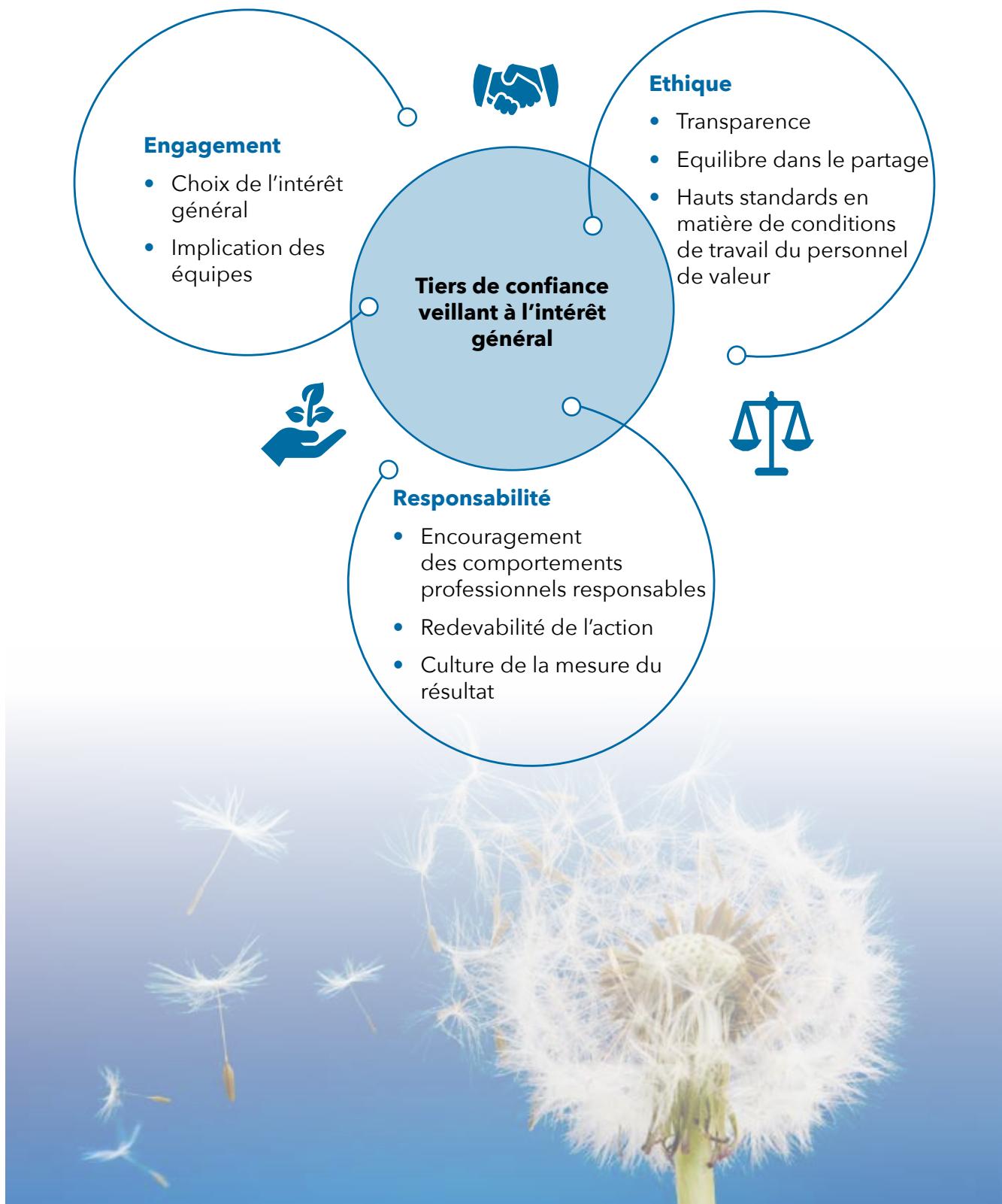
1. Vision de la SIE

La vision de la SIE repose sur une action conjointe indispensable du public et du privé pour faire face aux enjeux de l'efficacité énergétique.



2. Valeurs de la SIE

La SIE assume son rôle de tiers de confiance au sein du marché et de l'écosystème de l'efficacité énergétique





3. Activités de la SIE

La SIE entend mettre en œuvre ses nouvelles missions pour atteindre les objectifs qui lui sont fixés. A cet effet, une fois tous les prérequis finalisés, elle déploiera ses meilleurs efforts pour davantage faire connaître son offre et adresser en priorité les projets à forte capacité d'économie d'énergie, en particulier s'agissant des bâtiments publics et de l'éclairage public.

Tiers de confiance pour accélérer l'essor du marché de l'efficacité énergétique

- Lien entre les maîtres d'ouvrages publics pour leurs projets EE, le secteur privé et les institutions financières
- Accompagnement pour accélérer le développement des projets EE, sans se substituer au privé

Organe public d'exécution des projets d'efficacité énergétique

- Périmètre d'action centré sur l'exécution des projets EE
- Mobilisation du financement public pour réduire les risques des projets
- Outil privilégié : le CPE
- Effet de levier pour développer un marché national fort
- Au service de l'économie nationale et des coopérations internationales



III. ACCORDS ET PARTENARIATS

1. Signature d'une convention avec la société BIOPHARMA

La Société d'Ingénierie Energétique a conclu une convention cadre de partenariat avec la société BIOPHARMA dans l'objectif de mettre en place un projet de mise à niveau énergétique de ses unités.

Une convention spécifique a également été signée entre les parties. Elle concerne la première phase du projet qui consiste en la réalisation d'une étude énergétique. D'autres conventions spécifiques relatives aux phases suivantes du projet seront signées prochainement.

Ce projet participera à la promotion des petites et moyennes entreprises opérant dans le secteur de l'efficacité énergétique, contribuant à terme, à une réelle réduction d'émission de gaz à effet de serre et une réduction de la consommation d'énergie.

2. Signature d'une convention avec l'Université Ibnou Tofail

La SIE a signé une convention cadre de partenariat avec l'Université Ibnou Tofail afin de développer un projet de mise à niveau énergétique de ses bâtiments. Le projet sera réalisé en deux phases : une phase d'étude et une phase de réalisation.

Outre l'établissement d'un modèle d'intervention pour les universités, ce projet permettra la réduction de la facture énergétique de l'Université et l'amélioration des conditions du confort et des conditions d'enseignement.



3. Signature d'une convention cadre avec le Ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville

Une convention de partenariat a été conclue entre la SIE et le Ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville dans l'objectif de renforcer l'exemplarité de l'Administration en matière d'efficacité énergétique. Ce partenariat ambitionne dans un premier temps la mise en place d'actions et de mesures permettant au ministère de l'Habitat de réduire sa facture énergétique.

4. Signature d'une convention avec la Société Transdev

La SIE et TRANSDEV collaborent pour la mise à niveau énergétique et l'amélioration de la performance énergétique du Réseau du Tramway de Rabat Salé. Le projet est réparti en plusieurs phases comprenant des études, l'exécution et le suivi des travaux qui s'en suivent. Dans ce cadre, deux conventions ont été signées avec Transdev qui portent sur le projet en général, et sur la première phase qui consiste en l'audit énergétique du réseau du Tramway de Rabat Salé.



La mise en œuvre de ce projet permettra l'optimisation de la facture énergétique du Réseau du Tramway Rabat Salé grâce à l'atténuation des niveaux de consommation d'énergie ainsi que l'amélioration de la productivité en optimisant l'acquisition et l'exploitation des équipements énergétiques.

5. Convention spécifique avec le Ministère des Habous et des Affaires Islamiques Lot 3

Dans le cadre du Programme Mosquées Vertes, la Société d'Ingénierie Energétique a signé une troisième convention spécifique avec le Ministère des Habous et des Affaires Islamiques pour la mise à niveau et l'amélioration de la performance énergétique de plusieurs mosquées dans les régions de Casablanca-Settat, Rabat-Salé-Kenitra, Fès-Meknès, Tanger-Tétouan-Al Hoceima, Marrakech-Safi et Laayoune-Sakia El Hamra.

Le projet consiste en la réalisation d'opérations de remplacement de l'éclairage existant par des dispositifs efficents (technologie LED) au niveau de plusieurs mosquées, ainsi qu'en la mise en place de chauffe-eaux solaires et la mise à niveau des tableaux électriques dans certaines mosquées.

6. Convention de partenariat avec Agamine Solar

Cette convention porte sur un projet d'assistance technique visant la réalisation du programme d'électrification rurale par voie solaire photovoltaïque au Sénégal. À travers cet accord, la SIE convient d'apporter son soutien à la société AGAMINE en apportant une attention particulière aux actions suivantes :

- Analyse de l'avant-projet détaillé, émission des actions de recommandations ;
- Validation des nouvelles technologies capables d'apporter une importante valeur ajoutée dans les mesures de réduction de la facture énergétique ;
- Le développement de solutions de production d'énergies de sources renouvelables à des fins d'autoconsommation.



7. Mémorandum d'entente avec les sociétés Lenium et Benomar Metal Company

Ce mémorandum d'entente a pour objectif l'ingénierie, l'approvisionnement, la construction et le financement d'une installation photovoltaïque et de production d'électricité. Cet accord vise principalement la définition technique et économique complète de l'installation à construire sur le site industriel, sur la base de laquelle les parties signeront le contrat d'installation (EPC) correspondant. Ce mémorandum inclut sans toutefois s'y limiter, les principales conditions et modalités selon lesquelles les parties maintiennent la confidentialité des informations fournies entre elles et définit le protocole de collaboration entre les parties.

IV. FINANCEMENT ET COOPÉRATION

Appui de la Banque Africaine de Développement (BAD)

Le 6 décembre 2021, un accord de don a été signé entre la BAD et la SIE. Cet accord concerne l'octroi d'un don de 965 000 USD par le Fonds africain pour l'Energie Durable (SEFA) à travers la Banque Africaine de développement. Il vise à apporter une assistance technique pour soutenir l'opérationnalisation du nouveau positionnement de la SIE en tant que Super ESCO. Cette assistance technique est en effet destinée à soutenir la SIE dans sa transition en Super ESCO, mais surtout à appuyer le développement de projets d'efficacité énergétique bancables. Et, par conséquent de créer les conditions de base pour le développement d'un marché de l'efficacité énergétique au Maroc.



1. Assistance technique

L'assistance technique se concentre sur deux objectifs spécifiques :

- Contribuer à la montée en compétence de l'équipe de la Super ESCO ainsi que de ses collaborateurs et partenaires ;
- Accompagner la Super ESCO dans la réalisation des projets d'EE et de Contrat de Performance Énergétique (CPE).

2. Recrutement d'un consultant individuel

Une première partie du don octroyé par la BAD sera utilisée pour financer les services d'un consultant individuel. Les services du consultant consistent à accompagner la SIE pendant toute la durée du processus de sélection d'un cabinet de consultants (prestations d'assistance technique) et soutenir l'opérationnalisation de la SIE en tant que Super ESCO.

Dans ce cadre, la SIE a lancé en date du 13 avril un appel à manifestation d'intérêt (AMI) pour le recrutement d'un Consultant individuel. A l'issue du processus d'évaluation, un consultant individuel a été retenu. Conformément aux procédures de la BAD, des négociations entre la SIE et le consultant individuel ont eu lieu jusqu'à l'aboutissement et la signature du contrat de service entre les deux parties.

Un avis de non-objection pour le recrutement du consultant individuel est déposé auprès de la BAD. L'objectif est de démarrer la prestation en janvier 2022 pour une période maximale de 12 mois.



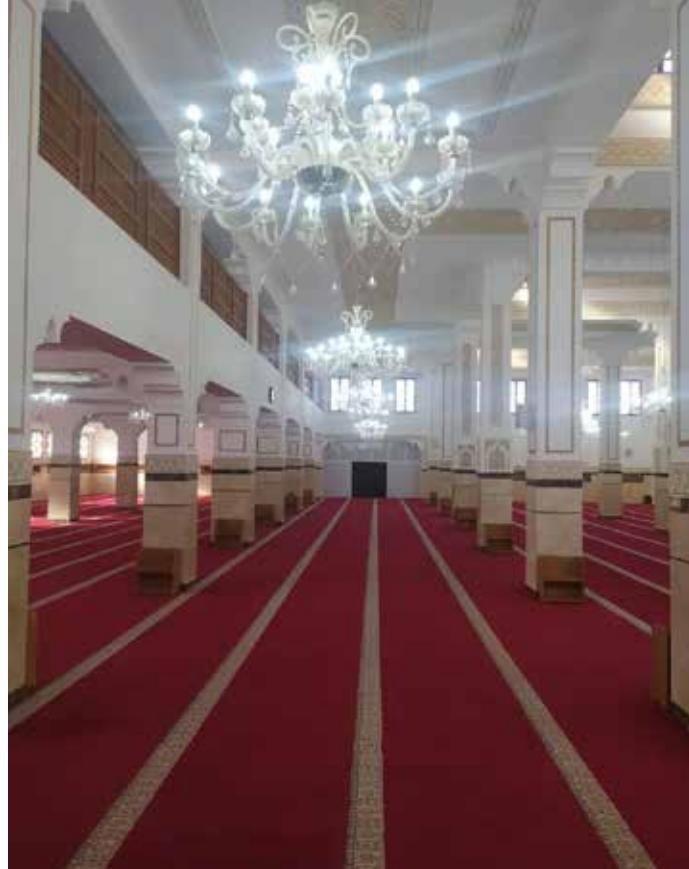


V. ACCOMPAGNEMENT ET EXÉCUTION DE PROJETS D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

1. Programme des Mosquées vertes : lot 1 et lot 2

Lot 1 : le projet de mise à niveau énergétique des Mosquées qui a été lancé en 2020 consiste à améliorer la performance énergétique des équipements d'éclairage grâce à la mise en place d'éclairage LED. Ce projet concerne environ 1300 mosquées réparties sur 5 régions du Royaume : Marrakech-Safi, Fès-Meknès, Laâyoune Sakia El Hamra, Casablanca-Settat et de Tanger-Tétouan-Al Hoceima. Les travaux de mise en œuvre sont achevés et le lot 1 a été réceptionné.

Lot 2 : le projet de mise à niveau énergétique des Mosquées de l'année 2021 consiste à améliorer la performance énergétique des équipements d'éclairage grâce à la mise en place d'éclairage LED. Ce projet concerne environ 1500 mosquées réparties sur 6 régions du Royaume : Beni Mellal-Khenifra, l'Oriental, Daraa Tafilalet, Sous-Massa, Guelmim-Oued Noun et Dakhla-Oued Dahab. Les travaux de mise en œuvre sont en cours de réalisation et une première phase de réception a été lancée pour une partie des mosquées.



2. Programme d'efficacité énergétique dans les bâtiments relevant des départements de l'Education Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Le Ministère de la Transition Energétique et du Développement Durable et la SIE accompagnent les départements de l'Education Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique en vue de mettre en œuvre un programme d'efficacité énergétique au sein de leurs bâtiments, notamment dans les établissements scolaires, universitaires et de formations professionnelles.

Dans ce sens, un groupe de travail a été constitué comprenant des représentants du Ministère de la Transition Energétique et du Développement Durable, des départements du Ministère de l'Education Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, de l'ONOUSC, de l'OFPTT et de la SIE. L'objectif est de faire ressortir les éléments techniques permettant de réaliser un premier ciblage des départements et des bâtiments prioritaires devant bénéficier du programme d'efficacité énergétique. L'objectif est de présenter ce programme au Ministère de l'Economie et des Finances pour une budgétisation lors de la prochaine loi de finance, et par la suite conclure une convention entre les différentes parties prenantes pour engager les activités y afférentes.

3. Programme de mise à niveau énergétique pour le compte des centres sociaux

Dans le cadre du Programme de mise à niveau énergétique des centres sociaux, des mesures d'efficacité énergétique et d'énergies renouvelables ont été mises en œuvre dans plus de 30 centres répartis en 4 lots. La SIE a accompagné le Conseil Régional de Rabat-Salé-Kénitra en tant qu'assistant à maîtrise d'ouvrage dans toutes les phases du projet : études, préparation et lancement des consultations, exécution des travaux et la réception des ouvrages. L'ensemble des travaux au niveau des 4 lots ont été finalisés.



4. La SIE accompagne l'Université Ibnou Tofail pour un projet de performance énergétique

La SIE assiste l'Université Ibn Tofail dans la réalisation d'un projet de performance énergétique au niveau des bâtiments de l'université. Une première phase consiste en la réalisation d'une étude énergétique dans le but de définir un plan d'action de mesures de performance énergétique.

5. Accompagnement de la Société Transdev

La SIE accompagne la société Transdev, l'exploitant du tramway de Rabat-Salé, pour la mise à niveau énergétique du réseau des deux villes. La première phase de l'étude est en cours de réalisation, elle consiste en la réalisation d'une étude énergétique de l'ensemble du réseau du Tramway qui comprend le centre de maintenance, l'ensemble des sous stations du Réseau du Tramway ainsi que l'ensemble des composantes consommatrices d'énergie.

6. Réduction de la facture énergétique des unités de la société BIOPHARMA

Ce projet consiste en la mise à niveau énergétique des unités de BIOPHARMA. Une première phase a été achevée et concerne la réalisation d'une étude énergétique des unités de BIOPHARMA incluant toutes les ressources énergétiques utilisées au niveau du site industriel de la société. Cette étude a permis de dresser le profil énergétique de BIOPHARMA et d'identifier un plan d'actions adapté permettant de réduire sa facture énergétique. Le potentiel d'économies d'énergie atteint un niveau de 40%. La mise en œuvre des mesures de performance énergétique sera réalisée lors de la deuxième phase du projet.

7. Mise à niveau énergétique des bâtiments du Ministère de la Transition Numérique et de la Réforme de l'Administration

La SIE a conclu un partenariat avec le Ministère de la Transition Numérique et de la Réforme de

l'Administration afin de mettre en place un projet de mise à niveau énergétique de ses bâtiments. Après la finalisation d'une première phase d'étude qui a permis de dégager un potentiel d'économies de 40%, la SIE a assisté son partenaire dans la mise en œuvre du plan d'actions portant sur l'implémentation de mesures d'efficacité énergétique et l'intégration de générateurs photovoltaïques (autoconsommation). Le projet a été exécuté et réceptionné.





VI. FAITS MARQUANTS

A. Reprise du processus d'accréditation de la SIE auprès du Fonds Vert et recrutement d'un consultant

En 2017, la SIE encore Société d'Investissements Energétiques ayant pour missions de développer et d'investir dans des projets d'énergies propres, avait entrepris les démarches pour une accréditation auprès du Fonds Vert pour le Climat. Cependant, ce processus a été temporairement interrompu en 2018 en raison du démarrage du chantier de repositionnement.

En 2020, un nouveau positionnement est attribué à la SIE devenue une société de services énergétiques (Super ESCO du Maroc). Ses missions sont exclusivement orientées vers le service énergétique, notamment dans les filières du bâtiment public, de l'éclairage public, de l'industrie et du transport. Son rôle est alors de contribuer à la réduction des dépenses publiques liées aux factures énergétiques et de contribuer aux objectifs stratégiques nationaux en matière de réduction des émissions de CO₂.

Consciente de sa complémentarité dans la mise en œuvre de la stratégie énergétique nationale, la nouvelle SIE est parfaitement alignée également avec la stratégie engagée par le FVC, et plus encore au niveau des aspects ayant trait à l'atténuation du changement climatique et à la participation pour la mise en œuvre de la « Contribution Déterminée au niveau National » (CDN) du Maroc. Dans ce cadre, la SIE a relancé la démarche d'accréditation auprès du FVC qui constitue une réelle opportunité en termes de financements de portefeuilles de projets d'Energie Propres identifiés en collaboration avec les partenaires nationaux.

Afin de donner un élan à cette reprise, la SIE a recruté un consultant après une consultation restreinte. Un cabinet a été mandaté pour appuyer la SIE dans ce processus. L'appui apporté par le cabinet est axé sur les sections suivantes :

- Les moyens par lesquels la SIE et ses activités contribueront à la réalisation des objectifs du FVC ;
- La portée des projets/programmes et le niveau des financements demandés ;
- Les critères fiduciaires de base ;
- Les critères fiduciaires spécialisés ;
- Le système de sauvegardes environnementales et sociales ;
- La politique Genre.

Ainsi, la mission d'accompagnement a été déclinée en 4 phases, avec des livrables spécifiques à chacune :

1. Phase de cadrage

- L'organisation de réunions de préparation du lancement de la mission d'accompagnement ;
- La présentation de l'équipe du projet ;
- L'établissement du plan d'intervention ;
- La définition du cadre opérationnel de la SIE et du FVC

Livrable : rapport de cadrage

2. Phase de diagnostic et évaluation de la conformité de la SIE par rapport aux exigences du FVC

- La revue critique de l'état d'avancement de la candidature de la SIE ;
- L'état des lieux des documents existants et l'appréciation de leur conformité face aux exigences du FVC ;
- L'élaboration du plan d'actions nécessaire pour assurer la conformité du dossier de candidature de la SIE.

Livrables : rapport de diagnostic et d'évaluation de la conformité de la SIE relativement aux exigences d'accréditation FVC, et un plan d'action comprenant les actions de correction à mettre en place

3. Phase de mise-à-jour et renforcement du dossier d'accréditation sur la plateforme OAS

- Renseignement du formulaire ;
- Soumission des documents ;
- Revue et accompagnement pour la mise en place des principaux dispositifs liés à l'option onlending/blending ;
- Elaboration de la politique Genre de la SIE et appui à la mise en conformité totale de la section relative à cet aspect.

Livrables : le formulaire OAS, la politique genre de la SIE et des notes synthétiques

4. Phase de post-soumission

Accompagnement lors des échanges avec le FVC qui auront lieu après la soumission.

D'après l'analyse menée lors de la phase de cadrage, le périmètre d'accréditation de la SIE a été déterminé comme suit :

- La taille : SIE a développé un portefeuille de projets liés à l'atténuation du changement climatique dont la majorité des projets se situent au niveau de la taille Small (0 à 10 Millions USD) ;
- La catégorie de risque environnemental et social : en considérant spécifiquement les projets qu'entreprend actuellement la SIE, les risques environnementaux et sociaux sont situés dans la Catégorie C ;
- Les instruments de financement (la subvention est recommandée)
- Les normes fiduciaires : critères fiduciaires de base ;
- Les domaines d'intervention : efficacité énergétique (bâtiments publics, éclairage public, transport et industrie).

Un travail de refonte et de renforcement du dossier d'accréditation a eu lieu tout au long de la mission d'accompagnement afin d'accroître les chances d'accréditation pour la SIE.

En décembre 2021, la SIE a déposé sa demande d'accréditation conformément à ses nouvelles prérogatives.



B. Implémentation du MS Project

La Société d'Ingénierie Energétique étant une société d'Etat et ayant récemment été repositionnée en société nationale de services énergétiques, ses nouvelles procédures et étapes de réalisation de projet ont été définies en collaboration avec un cabinet de conseil international.

Pour le suivi des projets, la SIE a mis en place une structure PMO, en charge de la planification et du suivi des projets. Cette nouvelle structure a mis en place les procédures, les process, les procédés ainsi que les moyens nécessaires pour le bon suivi des projets. Toutefois, avec les ambitions et les objectifs de la société dans les 10 prochaines années et l'augmentation du nombre de projets développés par la Société, il est important pour la SIE et son management de disposer d'un système de gestion de projets automatisé.

Le besoin réel est d'automatiser le suivi des projets de la SIE et d'avoir une vue actualisée instantanément sur l'état d'avancement du portefeuille de projets de la société. A cet effet, la SIE a fait appel à un consultant spécialisé avec qui les actions sont en cours de finalisation :

- Déployer le système Ms Project Server dans son système d'information ;
- Former l'équipe projet à l'utilisation du logiciel Ms Project ;
- Accompagner l'équipe à l'opérationnalisation du déploiement Ms Project.

C. Participation à la Cop26

Dans le cadre de sa participation à la 26ème Conférence des Parties sur le changement climatique (COP26) se déroulant à Glasgow du 1er au 12 novembre 2021, la Société d'Ingénierie Energétique (SIE) a organisé un side-event sous le thème « Les Super ESCOs : Pour un meilleur service énergétique en Afrique », le 5 novembre au sein du Pavillon Maroc.

Cet événement a été organisé en partenariat avec le Ministère de la Transition Energétique et du Développement Durable (MTEDD). Il a permis de mettre en lumière le modèle Super ESCO du Maroc et sa contribution à l'atténuation du changement climatique et au développement économique durable en Afrique. Ont également pris part à ce Side Event la Banque Africaine de Développement (BAD) et le Conseil de Transition Energétique (ETC) de la COP26, une plate-forme de haut-niveau dédiée à accélérer la transition énergétique qui rassemble 22 pays, des banques multilatérales de développement et des organisations intergouvernementales.



La SIE a présenté lors de cette rencontre son portefeuille d'activités, ses projets en cours ainsi que les initiatives qu'elle a engagées en faveur de l'efficacité énergétique au Maroc et en Afrique, en particulier avec le concours de la BAD, la création d'un Club Africain de Super ESCOs soutenu par le MTEDD. La SIE a également présenté les partenariats qu'elle a engagés, notamment avec le Conseil de Transition Energétique (CTE). Ce dernier apporte son soutien financier à travers la « Rapid Response Facility » (RRF) pour le développement d'un système de Mesure et de Vérification dédié au secteur de l'efficacité énergétique au Maroc. La Banque Africaine de Développement a quant à elle rappelé lors de sa présentation le périmètre de son partenariat avec la SIE ; il porte sur l'appui au développement de projets bancables d'investissement en efficacité énergétique, le renforcement des capacités et la sensibilisation des acteurs du marché, notamment les ESCO privées, les institutions financières et les consommateurs d'énergie. La SIE et ses partenaires ont insisté lors de cette rencontre sur le rôle de premier plan que jouent les ESCOs et les Super ESCOs dans l'atteinte des objectifs d'efficacité énergétique et la poursuite des engagements climatiques, notamment dans les contextes marocain et africain.

Les systèmes énergétiques basés sur le modèle ESCO relèvent en effet deux défis auxquels sont confrontés les pays africains aujourd'hui : répondre aux besoins énergétiques croissants, tout en améliorant la qualité des services énergétiques par l'utilisation notamment des énergies propres.



3, Av. Abderrahim Bouabid, Secteur 10,
Bloc D, Hay Riad, Rabat, Maroc

Tél. : +212 5 37 71 75 30/24

Fax : +212 5 37 71 75 21

www.sie.co.ma